| © Drogues | Info Service | ce - 17 d | décembre | 2025 |
|-----------|--------------|-----------|----------|------|
| Page / | | | | |

Vos questions / nos réponses

alternative au sevrage du paracétamol codeiné

Par Profil supprimé Postée le 27/07/2013 18:01

rebonjour,

face quand au danger de la continuation de la prise de paracetamol à haute dose lors du sevrage du paracétamol codéiné et pour si c'était nécessaire de prendre du tramadole en dernier recours j'ai découvert après recherches qu'i existe un médicament qui ne comporte que de la codeine. le DICODIN 60mg à libération prolongé. donc chaque comprimé contient 60 mg de codeine et rien d'autre. Acomparer au 12 comprimé de Klipal que je prenais contenant chacun 50 mg de codeine. pouvez vous si c'est dans vos possibilités m'informer si un sevrage long avec uniquement de la codeine presente un problème et quels porraient être les effets indésirable de la codeine

très cordialement. Connaissant maintenant ce médicament je me refuse à prendre du tramadol

Mise en ligne le 29/07/2013

Bonjour,

Tout ce que nous pouvons vous dire ne peut évidemment pas remplacer ce que vous dira un médecin. C'est pour cette raison que nous vous suggérons de privilégier ce que vous dira votre médecin prescripteur ou à défaut de solliciter l'avis d'un pharmacien ou d'un autre médecin.

Le Dicodin est un médicament qui contient un dérivé de la codéine. Son usage prolongé à dose élevée peut entraîner une dépendance et il est recommandé d'initier le traitement à l'hôpital.

Le sevrage à la codéine est semblable à celui de la morphine. Les effets indésirables liés à la codéine sont en général : la constipation, les nausées, somnolences, dépression respiratoire.

Cordialement.